



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Destination
France** 📍

**Destination
Lourdes** 📍

Plan d'Avenir pour Lourdes

Ambition 2030

100 actions pour une vision commune

DOSSIER DE PRESSE, FÉVRIER 2022



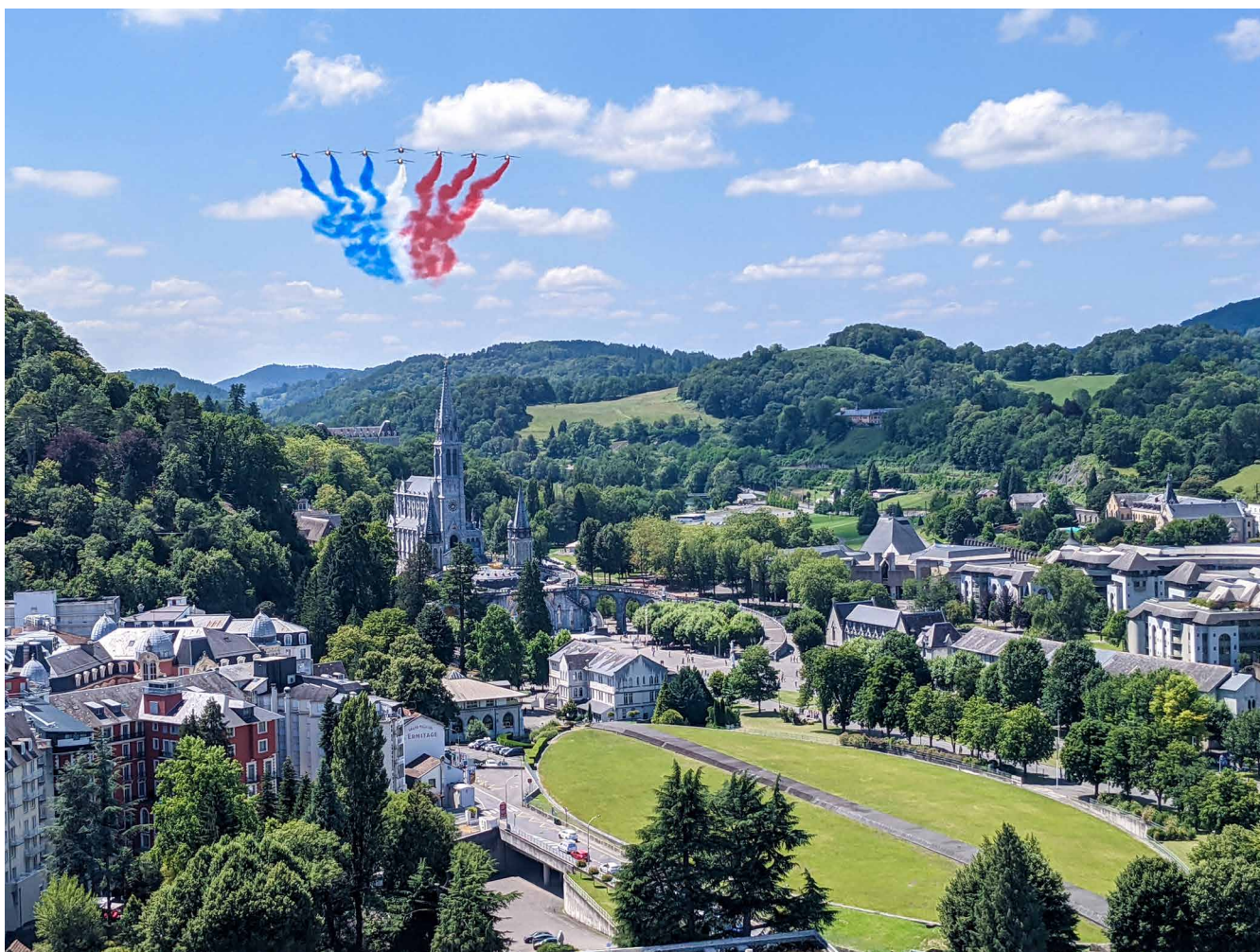
« Avec le Plan Avenir Lourdes, souhaité par le Président de la République, lors de son déplacement le 16 juillet 2021, nous accompagnons le renouveau touristique de la destination phare qu'est Lourdes. Haut lieu de pèlerinage à rayonnement mondial, ville de spiritualité et de fraternité, la destination Lourdes-Pyrénées doit être confortée. Cela passe par le soutien à l'offre locale et son adaptation aux nouvelles attentes des visiteurs.

Je me réjouis du travail partenarial conduit depuis le début de la crise sanitaire, pour travailler aux mesures d'urgences et désormais aux actions pour rebondir. Nous partageons tous une même ambition : tendre vers un modèle toujours plus diversifié et plus durable, qui place l'humain au cœur de ses préoccupations.

Sous l'autorité du Premier ministre, il a été décidé un accompagnement fort de l'Etat aux côtés des collectivités et des socio-professionnels. Cela s'inscrit dans la continuité du soutien d'urgence déployé depuis mars 2020 et sur le long terme, elle est la déclinaison des ambitions du plan Destination France. Les moyens spécifiques permettront d'ici 2030 de faire de la destination Lourdes-Pyrénées, un lieu de visite exemplaire et incontournable du tourisme bleu-blanc-rouge. »

Jean-Baptiste Lemoyne

Ministre délégué chargé du tourisme, des Français de l'étranger, de la Francophonie et chargé des Petites et Moyennes Entreprises



Le secteur touristique a été très impacté par la crise sanitaire et le Gouvernement s'est fortement mobilisé pour accompagner à court terme les acteurs économiques et pour faire de cette période difficile une opportunité pour conforter la France comme première destination touristique mondiale.

À travers, **le plan avenir montagne**, présenté le 27 mai 2021 et **le plan destination France**, présenté le 20 novembre 2021, le Gouvernement a engagé les moyens nécessaires pour relever les défis de la France touristique de la prochaine décennie : accompagner la montée en qualité de l'offre, promouvoir la destination France, reconquérir les talents. Dans ce cadre et suite à la visite du président de la République le 16 juillet 2021 dans les Hautes-Pyrénées, **un plan spécifique a été élaboré pour la relance de la destination Lourdes**.

UN SOUTIEN IMMÉDIAT pour sauver Lourdes : 176 millions d'euros en 2020 et 2021

Lourdes est une place forte du tourisme mondial. Elle jouit d'une très forte notoriété en France, comme à l'international et accueille plusieurs millions de visiteurs chaque année (2,1 millions de nuitées en 2019). La ville a subi de plein fouet la crise sanitaire avec le retrait massif de la clientèle étrangère et de la clientèle de groupe. En 2020 et 2021, Lourdes a enregistré une baisse record de sa fréquentation touristique avec **90%** et **80%** de perte d'activité.

Au total, ce sont plus de **176,6 millions d'euros** qui, entre les mois de mars 2020 et décembre 2021, ont été mobilisés par l'État et ses opérateurs en faveur de Lourdes.

Compte tenu de l'ampleur et de la durée de la crise à Lourdes, les pouvoirs publics ont mis en œuvre un accompagnement spécifique pour Lourdes, sous la forme d'une « feuille de route territoriale de relance du tourisme lourdaise ».



Réunion de bouclage de la feuille de route territoriale de relance du tourisme lourdaise en présence du M. LEMOYNE, secrétaire d'État chargé du tourisme, le 18 décembre 2020.



Lancement des estivales de Lourdes, le 20 mai 2021

Signée en décembre 2020, elle prévoit **47 actions**, portées par une vingtaine d'institutions, qui visent à atténuer les effets de la crise :

- **création d'un guichet unique de soutien pour les entreprises,**
- mise en place d'actions pour les travailleurs saisonniers tel que **le guichet unique social,**
- lancement **d'une programmation culturelle ambitieuse pour relancer l'activité** dès la saison estivale 2021 : concert de Vianney, passage de la patrouille de France, cinéma en plein air, festival d'ophite (spectacle et atelier dans le quartier politique de la ville)...

UN OBJECTIF COMMUN : au-delà du sauvetage de court terme, construire la destination « Lourdes 2030 »



Visite du Président de la République à Lourdes, le 15 juillet 2021.

La feuille de route a constitué **un outil opérationnel efficace**, qui a contribué au soutien à court terme de l'économie lourdaise. Toutefois, il est apparu nécessaire d'engager une logique de transformation profonde du modèle touristique lourdaise, dans un contexte de fragilisation bien antérieur à la crise sanitaire. C'est pourquoi, à la suite de la visite du président de la République le 16 juillet 2021 à Lourdes, et à sa demande, les acteurs se sont engagés dans **l'élaboration d'un projet de transformation de la destination à moyen terme**, à travers l'élaboration d'un plan d'avenir pour Lourdes.

L'élaboration du plan d'avenir pour Lourdes a été lancée le 10 septembre 2021 à l'occasion d'une réunion, pilotée par le préfet des Hautes-Pyrénées et le vice-président du conseil régional d'Occitanie. À l'issue de cette réunion, l'ensemble des acteurs ont été invités à faire des propositions et à rédiger des contributions. Sur cette base, le plan a été construit et validé par l'ensemble des partenaires qui ont, unanimement, souligné l'ambition portée par le document.



UN PLAN D'AVENIR pour repenser la destination Lourdes

Le plan d'avenir pour Lourdes prévoit 100 actions s'articulant autour des 5 axes structurants suivants :

AXE 1 - UNE AMBITION PARTAGÉE POUR LA DESTINATION LOURDES :

Cet axe définit la stratégie et les choix de positionnement de la destination Lourdes. Il s'agit d'une part de conforter la position de leader de Lourdes sur le tourisme religieux en renouvelant et modernisant l'accueil de pèlerins et d'autre part d'attirer de nouveaux visiteurs en développant les activités associées à l'identité lourdaise (fraternité, soins aux plus fragiles, carrefour des cultures). Il s'agit enfin de faire de Lourdes un camp de base pour des activités de pleine nature et une capitale du pyrénéisme.



AXE 2 - UN PLAN DE TRANSFORMATION POUR UNE VILLE DURABLE :

Il s'agit d'engager, dans une logique de développement durable, un vaste programme de réhabilitation de la ville de Lourdes qui souffre d'une image urbaine très dégradée, ainsi qu'une réflexion urbanistique d'ensemble.

AXE 3 - UNE NOUVELLE IMPULSION ÉCONOMIQUE :

Cet axe regroupe les actions visant à accompagner les acteurs économiques (notamment les hôteliers et les commerces de piété) dans leurs projets de transformation et d'adaptation à l'évolution de la destination, tout en favorisant l'émergence de nouvelles activités économiques.



AXE 4 - L'HUMAIN AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS :

Il s'agit de prendre en compte la singularité de la situation des travailleurs saisonniers lourdais, en favorisant l'évolution vers l'annualisation de l'activité, et en mettant en place les dispositifs d'accompagnement adaptés, notamment dans le domaine du logement.

AXE 5 - DES LEVIERS POUR DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DE LA DESTINATION :

Les différents axes prévoient, d'une part, des mesures de communication et de commercialisation à conduire pour mener à bien la stratégie de diversification de la destination et, d'autre part, les modalités d'amélioration de la desserte en bus, en train et en avion de la ville.



UN PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES engagées dès cette année

L'originalité de la démarche du plan d'avenir pour Lourdes réside dans l'approche à la fois globale et stratégique mais aussi opérationnelle. En effet, les acteurs se sont accordés pour **identifier les actions structurantes** à conduire urgemment pour enclencher la dynamique de transformation et prévoir les modalités de financement – projet par projet. Ainsi 23 actions ont été identifiées pour lesquelles la réalisation est attendue dès 2025 et font l'objet d'un tableau de financement précis sur lesquels les partenaires s'engagent.

Ces 23 actions représentent **un investissement total de près de 100 millions d'euros sur lequel l'État s'engage, à l'euro près, sur 38 millions d'euros d'ici 2025.**

Quelques illustrations parmi les actions réalisées prioritairement :

Élaborer un plan façades et lancer une requalification ciblée des devantures de la rue des bancs de la grotte :

Un plan façades sera engagé dès le début de l'année 2022, d'un montant de 1 million d'euros, en concentrant dans un premier temps l'intervention sur deux espaces « témoins » du changement d'image de Lourdes. Cette action pourra se doubler d'interventions visant à mieux isoler et à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments.



Bancs de la Grotte de Lourdes

Construire un centre de congrès

Il permettra aussi bien l'accueil de congrès, que la réalisation de séminaires ou l'organisation d'événements culturels. Le projet comportera une forte ambition en termes de réalisation architecturale pour devenir en lui-même un point d'intérêt pour des visiteurs pour un montant mobilisé de 15 millions d'euros. La maîtrise d'ouvrage sera engagée dès ce dernier trimestre 2022 pour construire ce centre sur l'actuel bâtiment avant la fin d'année 2025.

Reconstruire le pont Peyramale

Ce nouvel ouvrage d'art, de plus de 5 millions d'euros, sera le symbole du nouveau visage de Lourdes, unifiant les différentes parties de la ville, structurant toutes les mobilités et s'intégrant dans le paysage.

Actuel pont de Peyramale à Lourdes



Installer des « boutique-ateliers » dans la rue du Bourg

Tournées autour du savoir-faire pyrénéen et de l'artisanat local, ces boutiques seront en lien avec les filières de la laine, du bois, de la gastronomie, ... 1 million d'euros sera investi pour que les visiteurs et les habitants puissent ainsi déambuler dans la rue du « Made in Pyrénées » qui deviendra un élément d'attractivité.



Rue du Bourg à Lourdes

Créer un tiers lieu et une pépinière d'entreprises

Dans les bâtiments de l'ancien centre de dialyse, ce tiers lieu rassemblera l'ensemble des services et des espaces de rencontres nécessaires à l'innovation et à la création dans les domaines du sport, de la santé, du handicap et du tourisme par l'accueil de start-ups innovantes. 3,5 millions d'euros seront engagés dans ce projet.

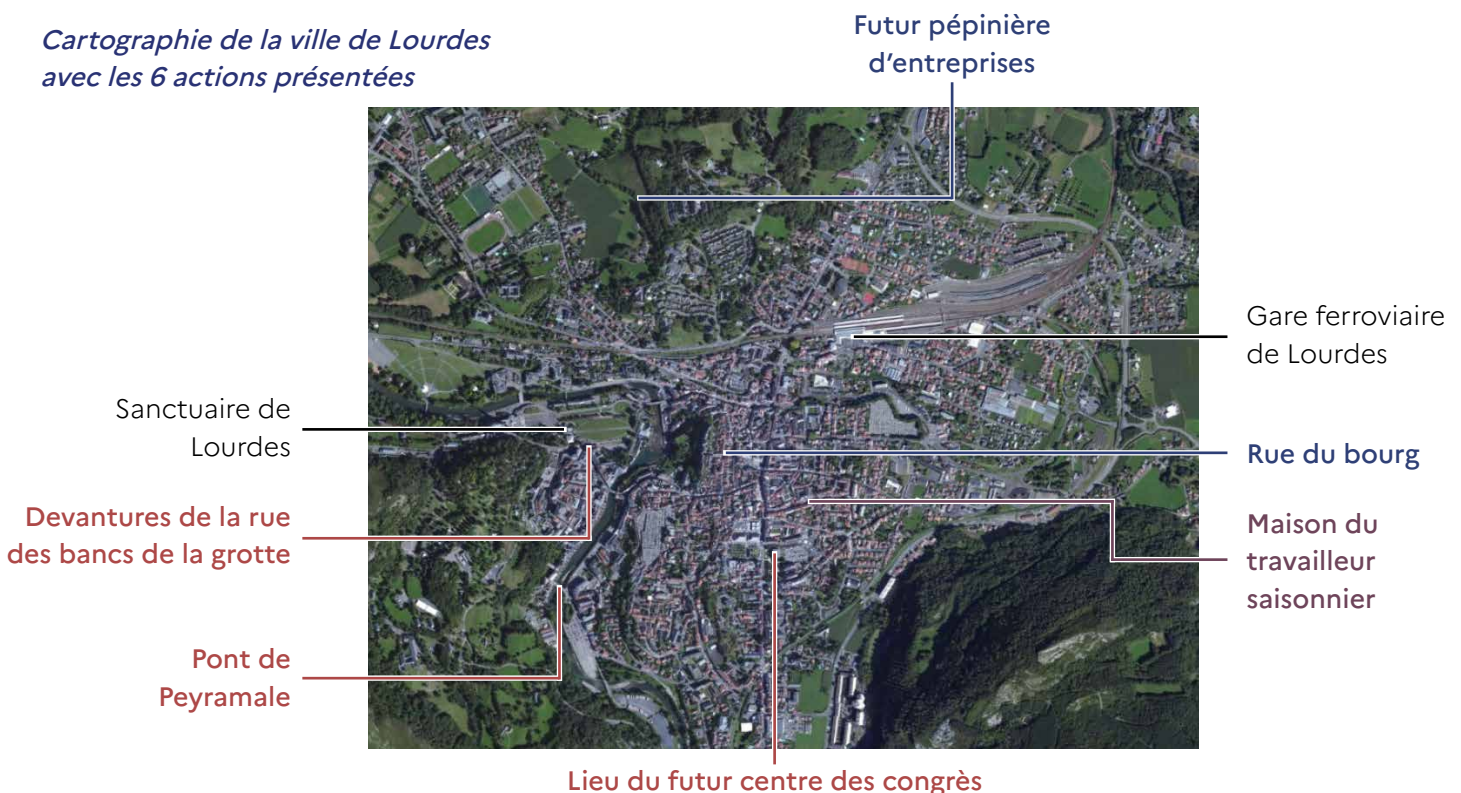


Inauguration de la France services de Lourdes par Mme GOURAULT, ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, le 29 mars 2021.

Transformer le guichet unique social en maison du travailleur saisonnier

L'accompagnement social, dans le cadre du guichet unique social mis en place dans la maison France Services de Lourdes, a permis de repérer, prévenir et amortir les difficultés sociales et budgétaires rencontrées par les saisonniers de Lourdes, en les orientant vers les acteurs et outils de droit commun, vers le tissu associatif ou en mobilisant les outils de l'UDAF directement. Il convient, désormais, d'avoir un objectif plus ambitieux en transformant le guichet unique social en «maison du travailleur saisonnier», pour un montant de 25 000 € dans le courant du 2ème semestre 2022 afin, notamment, de répondre aux 3 problématiques principales rencontrées par les travailleurs saisonniers que sont le logement, l'accès à l'emploi et l'ouverture des droits. Cette action permettra de favoriser la pluriactivité entre les stations de ski et la ville de Lourdes.

Cartographie de la ville de Lourdes avec les 6 actions présentées



Annexe 1

Moyens mobilisés par l'État et ses opérateurs en faveur de Lourdes - Année 2020 et 2021

Dispositif	Montant
Soutien aux entreprises lourdaises	
Fonds de solidarité	50 247 777,00 €
Dégrèvements fiscaux	2 161 828,00 €
Délais de paiement et reports de charges fiscales	10 000 000,00 €
Exonérations, aides au paiement et reports de paiement des cotisations sociales	8 725 966,00 €
Indemnisations des entreprises pour mise en activité partielle de salariés	16 722 749,00 €
Aide à la prise en charge des congés payés	175 000,00 €
Plan de relance 2021 – Soutien aux entreprises : Sartorius Stedim Aseptics, Embout Chrono, Lourd'Innov	1 722 790,00 €
Fonds tourisme durable : journée de communication d'avril 2021 et financement du bureau d'études en charge des diagnostics, du poste de chargé de mission (SDE) et d'un dossier de rénovation énergétique d'une entreprise	115 000,00 €
Médiation du crédit – montant des encours négociés	529 000,00 €
Prêts participatifs État mobilisés dans le cadre du CODEFI	1 442 500,00 €
Prêts garantis par l'État (PGE et PGE saison)	67 700 000,00 €
Divers dispositifs de Bpifrance : prêts « tourisme », prêts « rebond » et Fonds avenir et soutien tourisme (FAST)	4 625 000,00 €
Avances remboursables mises en place par la Banque des Territoires dans le cadre du Fonds LOCCAL	184 000,00 €
Aide à la création d'un groupement d'employeurs (2020)	13 200,00 €
Financement par la Banque des territoires d'actions prévues dans la feuille de route territoriale de relance du tourisme lourdaise (2020 et 2021)	149 000,00 €
Sous-total	164 513 810,00 €
Soutien aux saisonniers en situation d'inactivité	
Plan de relance 2021 - Financement d'un guichet unique ayant pour mission d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'accompagner les travailleurs saisonniers	94 192,00 €
Mécanisme de soutien aux travailleurs saisonniers (2021)- Création de postes de conseillers Pôle emploi consacrés à l'accompagnement des demandeurs d'emploi en début d'année 2021.	100 000,00 €
Prolongation exceptionnelle des droits des saisonniers en fin de droit	400 000,00 €
Mise en place d'une allocation différentielle pour les demandeurs d'emplois, essentiellement saisonniers, en fin de droit permettant d'atteindre un revenu minimal de 900 €	1 152 894,00 €
Sous-total	1 747 086,00 €
Soutien à l'investissement public local	
Plan de relance 2020 et 2021 (subventions d'investissement DSIL, FITN, FNADT) - 22 opérations d'investissement	4 478 012,00 €
Compensation de l'État pour pertes de recettes fiscales au titre des années 2020 et 2021	3 152 340,00 €
Plan de relance 2021 (Aide à la construction durable)	148 920,00 €
Plan de relance 2021 (Fonds friches) : Toupnot et îlot des Rochers	1 190 764,00 €
Soutien à l'ingénierie des collectivités territoriales (2021, ANCT) : financement du poste de chef de projet relance et du poste de conseiller numérique, plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics, diagnostic pour l'obtention du label destination pour tous	133 000,00 €
Amélioration de l'habitat (2020 et 2021, ANAH) : ingénierie et subventions aux particuliers réalisant des travaux d'amélioration de l'habitat	1 116 278,00 €
Action Cœur de ville (ANAH)- financement du poste de chef de projet Cœur de ville (part dédiée à Lourdes)	44 675,00 €
Cofinancement par la Banque des Territoires de solution numérique pour le commerce et d'un poste de manager de commerce	60 000,00 €
Cofinancement par la Banque des Territoires des études pour la création d'un auditorium à Lourdes	25 000,00 €
Sous-total	10 348 989,00 €
TOTAL GÉNÉRAL	176 609 885,00 €

Annexe 2

Liste des 100 actions, via 5 axes, du plan d'avenir pour Lourdes

AXE 1 - UNE AMBITION PARTAGÉE POUR LA DESTINATION LOURDES :

- Action 1 Faire de Lourdes une étape incontournable des circuits de pèlerinage et touristiques en développant une action coordonnée de promotion et de communication auprès des directeurs de pèlerinage (Sanctuaire) et tours-opérateurs (Office de tourisme Lourdes)
- Action 2 Favoriser l'organisation de nouveaux pèlerinages et envisager de nouveaux modes d'organisation
- Action 3 Conduire des actions de promotion et de communication sur les pays européens bénéficiant de liaisons aériennes vers l'aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées (TLP)
- Action 4 Mettre en place une démarche qualité au sein de la destination
- Action 5 Promouvoir l'offre patrimonio-culturelle pour allonger la durée de séjour des visiteurs et des pèlerins
- Action 6 Concevoir et produire des propositions de séjours et d'excursions adaptées aux différentes clientèles touristiques ciblées (individuels et groupes)
- Action 7 Faire de Lourdes une ville fédératrice des villes mariales en Europe et dans le monde
- Action 8 Attirer les familles et les jeunes
- Action 9 Travailler le marché des seniors
- Action 10 Créer des espaces de détente et des aires de jeux dans les lieux touristiques
- Action 11 Consolider un calendrier annuel des temps forts en lien avec celui des pèlerinages, développer une offre événementielle et des animations
- Action 12 Créer un mécanisme incitant à une ouverture coordonnée des entreprises touristiques
- Action 13 Annualiser la ligne de bus L5 « Navette centre-ville »
- Action 14 Mettre la fraternité au cœur de l'expérience lourdaise en créant un portail d'accès en ligne répertoriant les missions de bénévolat proposées par le Sanctuaire
- Action 15 Organiser des séminaires d'entreprises innovantes dans le domaine de la santé / de l'accessibilité avec des personnes malades / en situation de handicap / des aidants de France et du monde
- Action 16 Accueillir des délégations internationales à l'occasion des jeux paralympiques et faire la promotion du handisport.
- Action 17 Favoriser l'emploi des salariés handicapés dans les métiers de l'hôtellerie-restauration
- Action 18 Accueillir à Lourdes des rencontres et des initiatives pour la Paix, le climat, la solidarité et la santé
- Action 19 Faire de Lourdes un lieu d'accueil pérenne pour les séjours de cohésion du Service national Universel
- Action 20 Relancer une dynamique de grands rassemblements de la jeunesse
- Action 21 Requalifier un ou plusieurs établissements en hébergement de nouvelle génération
- Action 22 Accueillir tous les publics et rendre l'expérience de Lourdes accessible à tous
- Action 23 Créer le nouveau chemin de Bernadette (un itinéraire urbain et un itinéraire rural)
- Action 24 Mettre en place un parcours patrimonial au sein du Sanctuaire
- Action 25 Créer un pays d'art et d'histoire à l'échelle de l'agglomération
- Action 26 Proposer la candidature de Lourdes au Patrimoine mondial de l'UNESCO
- Action 27 Créer, dans le cadre du salon du livre, un prix de Lourdes pour récompenser une œuvre littéraire mettant en lumière les plus vulnérables.
- Action 28 Rénover le musée pyrénéen
- Action 29 Rénover la villa Fialho comme maison du chant polyphonique pyrénéen
- Action 30 Créer des infrastructures sport et nature immédiatement accessibles depuis Lourdes
- Action 31 Développer l'accueil des équipes de sportifs en améliorant les services et équipements
- Action 32 Valoriser le positionnement de Lourdes à l'entrée des Gaves et bâtir le projet « vivre les Pyrénées »
- Action 33 Mettre en œuvre une stratégie marketing autour du concept « Lourdes, cœur des Pyrénées »

AXE 2 - UN PLAN DE TRANSFORMATION POUR UNE VILLE DURABLE :

- Action 34 Élaborer un schéma directeur urbain
- Action 35 Repenser un schéma d'accessibilité de la ville (dont le PAVE)
- Action 36 Le NPNRU
- Action 37 Rénover trois places centrales : Marcadal, Champ commun et Peyramale
- Action 38 Réhabiliter les parkings Peyramale et l'Arrouza
- Action 39 Créer des Halles gourmandes des Pyrénées
- Action 40 Démolir l'hôtel d'Anvers
- Action 41 Reconvertir le quartier Coustète-Lapacca
- Action 42 Reconvertir la friche Toupnot
- Action 43 Rénover la porte Saint Joseph et réaménager la place Monseigneur Laurence
- Action 44 Créer des jardins du Sanctuaire en bord de gave, au niveau de la Porte St Michel
- Action 45 Élaborer un plan façades et lancer une requalification ciblée des devantures des bancs de la grotte
- Action 46 Végétaliser la ville
- Action 47 Harmoniser le mobilier urbain
- Action 48 Construire un centre des congrès
- Action 49 Créer un musée d'envergure
- Action 50 Créer un centre d'entraînement de vélo au Pic du Jer

Action 51	Créer une Maison des Arts et de la jeunesse
Action 52	Réhabiliter le cinéma Bernadette pour en faire notamment un lieu d'information et de pédagogie (espace muséographique, tiers-lieu)
Action 53	Mettre en place un centre de santé et un nouveau centre d'incendie et de secours
Action 54	Mener une rénovation énergétique des bâtiments de la collectivité
Action 55	Mettre en place une participation citoyenne autour de l'énergie solaire
Action 56	Procéder à une extinction de l'éclairage public avec une réflexion citoyenne
Action 57	Engager les travaux pour améliorer le contournement de la ville de Lourdes en direction des vallées des Gaves
Action 58	Réorganiser quatre axes prioritaires
Action 59	Reconstruire le Pont Peyramale
Action 60	Aménager les berges du Gave de Pau
Action 61	Optimiser la flotte par bus électrique ou à hydrogène
Action 62	Créer des ascenseurs urbains
Action 63	Favoriser l'utilisation du vélo
Action 64	Rendre certaines rues et places aux piétons

AXE 3 - UNE NOUVELLE IMPULSION ÉCONOMIQUE :

Action 65	promouvoir un traitement plus qualitatif des enseignes commerçantes
Action 66	Structurer une véritable cellule d'aide aux commerçants
Action 67	Installer des « boutiques-ateliers » dans la rue du Bourg
Action 68	Lancer un appel à projets d'investissement durable
Action 69	Mettre en place un dispositif de veille et de coordination autour de l'évolution du parc hôtelier
Action 70	Élaborer un dispositif de recensement des opportunités foncières et de mise en relation avec des prospects investisseurs qualifiés
Action 71	Mettre en place des actions d'accompagnement à destination des établissements socioprofessionnels
Action 72	Créer un tiers-lieu et une pépinière d'entreprises
Action 73	Créer un hôtel d'entreprises
Action 74	Mettre en place une cité de la laine
Action 75	Développer un enseignement supérieur spécialisé
Action 76	Créer un care campus
Action 77	Développer la filière vélo et sport tech

AXE 4 - L'HUMAIN AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS :

Action 78	Maintenir les réunions du Service Public pour l'Emploi Local (SPEL)
Action 79	Constituer un groupe de travail autour de la mutualisation des emplois touristiques
Action 80	Organiser des salons entreprises/salariés
Action 81	Créer une bourse aux logements
Action 82	Transformer le guichet unique social en maison du travailleur saisonnier
Action 83	Créer une plateforme de mobilité
Action 84	Poursuivre et amplifier la mise en œuvre de l'action cœur de ville
Action 85	Accompagner la reconstitution de l'offre de logement en centre-ville
Action 86	Faciliter la production de nouveaux logements en renouvellement urbain
Action 87	Produire des logements adaptés aux saisonniers
Action 88	Avoir recours aux procédures de péril, d'insalubrité ou d'indécence
Action 89	Organiser un groupe de travail ad'hoc pour lutter contre les marchands de sommeil

AXE 5 - DES LEVIERS POUR DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DE LA DESTINATION

Action 90	Traduire le nouveau positionnement en termes de communication
Action 91	Renforcer la promotion de la destination « Lourdes, cœur des Pyrénées » auprès des opérateurs (agences de voyages, autocaristes, tours-opérateurs)
Action 92	Engager une action coordonnée de valorisation de la destination auprès des leaders d'opinion touristiques
Action 93	Développer les retransmissions du Sanctuaire
Action 94	Promouvoir et communiquer l'offre de transports privés auprès des visiteurs et des socioprofessionnels
Action 95	Améliorer la visibilité et la sécurité de la gare routière de Paradis (conforter l'existant)
Action 96	Constituer un comité de pilotage pour travailler sur la mise en place d'une offre de transport ferroviaire de qualité
Action 97	Améliorer la signalétique aux abords de la gare
Action 98	Pérenniser la ligne Paris/Tarbes-Lourdes-Pyrénées
Action 99	Développer de nouvelles lignes vers les capitales des marchés européens ciblés
Action 100	Soutenir les complémentarités entre les aéroports de Tarbes-Lourdes et Pau

Annexe 3

Plan de financement prévisionnel des 23 actions prioritaires à réaliser pour 2025 du plan d'avenir pour Lourdes

Numéro De l'action	Titre de l'action	Maîtrise d'ouvrage	Coût estimatif (HT)
AXE I : Une ambition partagée pour la destination Lourdes			
Action 23	Créer le nouveau chemin de Bernadette	Ville de Lourdes	300 000 €
Action 28	Rénover le musée pyrénéen	Ville de Lourdes	1 543 000 €
			600 000 €
Action 29	Rénover la villa Fialho comme maison du chant polyphonique pyrénéen	Ville de Lourdes	500 000 €
AXE II : Un plan de transformation de la ville			
Action 34	Élaborer un schéma directeur urbain	Ville de Lourdes	200 000 €
Action 35	Repenser un schéma d'accessibilité de la ville (dont le PAVE)	Ville de Lourdes	587 036 €
Action 36	NPNRU	CATLP	49 122 470 €
Action 37	Rénover les trois places centrales : Marcadal, Champ commun et Peyramale	Ville de Lourdes	3 800 000 €
Action 39	Créer les halles gourmandes des Pyrénées	Ville de Lourdes	1 021 000 €
Action 42	Reconvertir la friche Toupnot	EPF Occitanie	1 336 896 €
Action 43	Rénover la porte Saint Joseph et la place Monseigneur Laurence	Ville de Lourdes	1 000 000 €
Action 45	Élaborer un plan façades	Ville de Lourdes	1 000 000 €
Action 48	Construire un centre des congrès	CATLP	15 000 000 €
Action 50	Créer un centre d'entraînement de vélo au Pic du Jer	CATLP	2 285 000 €
Action 51	Créer une maison des arts et de la jeunesse	Ville de Lourdes	500 000 €
Action 53	Mettre en place un nouveau centre d'incendie et de secours	SDIS65	3 460 000 €
Action 54	Mener une rénovation énergétique des bâtiments de la collectivité	Ville de Lourdes	1 600 000 €
Action 59	Reconstruire le Pont Peyramale	Ville de Lourdes	5 000 000 €
AXE III : Une nouvelle impulsion économique			
Action 66	Structurer une véritable cellule d'aide aux commerçants	Ville de Lourdes	640 000 €
Action 67	Installer des « boutiques-ateliers » dans la rue du Bourg	Ville de Lourdes	1 000 000 €
Action 72	Créer un tiers-lieu et une pépinière d'entreprises (ex centre de dialyse)	Ville de Lourdes	3 500 000 €
Action 73	Créer un hôtel d'entreprises	CATLP	2 570 000 €
AXE IV : L'humain au cœur des préoccupations			
Action 82	Transformer le guichet unique social en maison du travailleur saisonnier	UDAF/Ville de Lourdes/Etat	25 000 €
Action 83	Créer une plateforme de mobilité (Wimoov)	Association Wimoov	500 000 €
Montant total mobilisé			97 090 402 €
Financement de l'État			33 476 862 €

En complément de sa participation aux actions mentionnées dans le tableau, l'État s'engage à porter sa contribution **au maintien de la liaison Tarbes-Lourdes/Paris (OSP)** à un total de 4,5 M€ sur les 4 prochaines années. **La contribution totale de l'Etat au plan avenir Lourdes est ainsi de 38 millions d'euros.**

Annexe 4

Liste de l'ensemble de co-signataires du plan d'avenir pour Lourdes

Signature du Plan d'Avenir pour Lourdes Ambition 2030

Lourdes, le 17 février 2022



M. Jean CASTEX,
Premier ministre



Carole DELGA,
Présidente



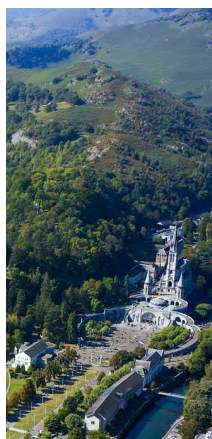
Michel PELIEU,
Président



Gérard TRÉMÈGE,
Président



Thierry LAVIT,
Maire



Étienne GUYOT,
Préfet

Jeanine DUBIÉ,
Députée

Jean-Bernard SEMPASTOUS,
Député

Viviane ARTIGALAS,
Sénatrice

Maryse CARRÈRE,
Sénatrice



Rodrigue FURCY,
Préfet, délégué territorial
de l'ANCT



Camille FABRE,
Directeur régional délégué



Catherine GUILBAUDEAU,
Directrice Territoriale



François-Xavier BRUNET,
Président



Annabelle VIOLLET,
Directrice régionale Occitanie



Caroline LEBOUCHER,
Directrice Générale



Vincent GAREL,
Président



Christine MASSOURE,
Directrice générale.



Monseigneur Olivier RIBAUDEAU-DUMAS,
Recteur



François MAGNE,
Directeur régional Occitanie



Sophie LAFENETRE,
Directrice régionale



Yannick BOUBÉE,
Président



Bertrand BILGER,
Directeur Général



Christian GÉLIS,
Président



Hervé JEANSON,
Président



Emilie AUBURGAN,
Présidente

Syndicat des
autocaristes lourdaïs

Frédéric COSTA,
Représentant

Syndicat des commerces
de piété de Lourdes

Claudine AUBERT,
Présidente

Crédits photos

© Préfecture des Hautes-Pyrénées
© Ville de Lourdes
© Groupe la dépêche / nouvelle
république
© commune-mairie.fr

Contact

Cabinet de M. Jean-Baptiste LEMOYNE,
ministre délégué auprès du ministre de l'Europe
et des Affaires étrangères, chargé du Tourisme,
des Français de l'étranger et de la Francophonie,
et auprès du ministre de l'Économie, des Finances
et de la Relance, chargé des Petites et Moyennes
Entreprises

Préfecture des Hautes-Pyrénées
Service communication

presse.pme@cabinets.finances.gouv.fr
01 53 18 46 41

pref-communication@hautes-pyrenees.gouv.fr
05.62.56.65.05 / 06.13.23.07.80